

Vice-eersteminister en
minister van Werk, Economie en
Consumenten, belast met
Buitenlandse Handel,
Armoedebestrijding, Gelijke Kansen en
Personen met een handicap



Vice-Premier Ministre et
Ministre de l'Emploi, de l'Economie et
des Consommateurs, chargé du
Commerce Extérieur, de la Lutte
contre la pauvreté, de l'Egalité des
chances et des Personnes
handicapées

COMMUNIQUE DE PRESSE DE KRIS PEETERS,
Vice-Premier Ministre et
Ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs,
du Commerce Extérieur, de la Lutte contre la pauvreté,
de l'Egalité des chances et des Personnes handicapées

Mardi 23 avril 2019

Kris Peeters : « Le tax shift a créé 840 jobs de plus dans le secteur non marchand public via le Maribel social »

Le Vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, Kris Peeters, souligne l'importance du Maribel social à l'occasion de ses 20 années d'existence. Grâce aux ressources supplémentaires résultant du tax shift, la mesure a créé 840 jobs supplémentaires dans le secteur non marchand public.

Kris Peeters : « Le Maribel social est une mesure en faveur de l'emploi pour le secteur non marchand qui regroupe une partie des cotisations sociales afin de recruter de nouvelles personnes. Cette mesure existe depuis 20 ans, répond aux besoins du secteur et assure un meilleur service. Le Maribel social est bel et bien efficace. Au 31 décembre 2017, 30.338 équivalents temps plein avaient été alloués, dont 18.762 dans le secteur privé et 11.576 dans le secteur public. Au total, c'est 10.000 de plus qu'il y a 10 ans. Cette augmentation de l'emploi se poursuit. Dans le secteur public, 12.416 ETP avaient été alloués au 31 décembre 2018. Cela représente une augmentation de 840 ETP, soit plus de 7 % en un an. Cette augmentation est due au Maribel social et à l'augmentation des ressources qui lui sont allouées grâce au tax shift. Il est essentiel que nous continuions à atteindre les objectifs. Les moniteurs de la qualité du travail montre une charge de travail élevée et un risque plus élevé de burnout dans le secteur non marchand. »

Au total, les dotations du Maribel social en 2019 s'élèvent à plus de 1,1 milliard d'euros. Sur ce montant, 186 millions d'euros sont imputables au tax shift et au pacte de compétitivité. Par ailleurs, les fonds perçoivent également le Maribel fiscal (107 millions d'euros en 2018). Ce dernier fait partie du précompte professionnel que l'employeur déduit du salaire de ses travailleurs et verse à l'administration fiscale.

dotations 2019		dont tax shift
secteur privé (14 fonds)	712.383.721,39	120.376.449,97
secteur public (1 fonds)	423.775.774,38	65.892.547,74
total	1.136.159.495,77	186.268.997,72

Début mai, le gouvernement fédéral recevra les chiffres relatifs à la situation au 31 décembre 2018. Pour le secteur public, nous disposons déjà des chiffres qui montrent que l'augmentation de l'emploi se poursuit.